

LISTE D'UNION RÉPUBLICAINE

DÉFENSE DE LA DÉCENTRALISATION
ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

*Je salue et félicite les grands électeurs,
chers et chères collègues.*

CES ÉLECTIONS SÉNATORIALES vont à l'évidence connaître une approche différente des précédentes.

Avec mes colistiers, en allant à votre rencontre, nous avons pu mesurer combien la plupart d'entre vous exprimera un choix éloigné des consignes partisans.

Ainsi, **vous entendez donner à vos futurs Sénateurs une plus forte légitimité et une indispensable indépendance**, confortant leur autorité politique de représentants de tous les élus locaux.

Plus que jamais **le Sénat doit défendre les grands principes fondateurs des lois de décentralisation**, sacralisés par la Constitution, mais aujourd'hui fragilisés par une insidieuse volonté de recentralisation que prouvent de multiples textes législatifs et réglementaires.

Nos communes de France, racines de notre Histoire et de notre Démocratie, ne peuvent disparaître.

Nous avons collectivement l'ardente obligation d'une intransigeante vigilance républicaine.

Au quotidien dans le milieu rural, les maires et le conseil municipal, demeurent bien souvent les seuls représentants de l'Etat républicain et du service public.

Dans les secteurs urbains, la mairie est toujours pour nos concitoyens, le premier lien public de contact humain et social dans leur vie de tous les jours.

Aussi, **l'existence des communes, du plus petit village à la plus grande ville, est essentielle à l'équilibre institutionnel et social de la Nation.**

L'organisation intercommunale, souvent imposée, ne peut remettre en cause l'existence des communes comme collectivités locales souveraines et de plein exercice.

Les départements, les communes, les intercommunalités ont démontré leur capacité à amortir les crises de société en répondant avec rapidité et efficacité aux multiples attentes de la population.

Comme vous, j'observe que les réformes s'enchaînent de façon brouillonne et sont trop souvent peu respectueuses de notre action.

Je reste convaincu que l'on ne peut valablement réformer le fonctionnement de la Nation en ne réformant uniquement que les collectivités locales. L'Etat doit également se réformer en profondeur.

Au-delà de ces réflexions, je prends l'engagement que, Sénateur, j'agirai au quotidien comme je l'ai fait en tant que Député.

Dans tous les dossiers concernant le fonctionnement de la Nation et de notre territoire, les Sénateurs ont un vrai poids politique qui leur permet de défendre des positions et bien souvent de mener utilement une action à vos côtés.

Les Maires et tous les élus locaux, qui attendent de leurs Parlementaires de l'efficacité, pourront compter sur ma proximité, disponibilité, réactivité et sur mon expérience.

Ceux qui me connaissent savent que j'ai une certaine idée de la fonction parlementaire, de ses devoirs, de ses pouvoirs et de ses limites.

Mes chers collègues, **notre liste d'Union Républicaine, composée de femmes et d'hommes, élus locaux enracinés dans notre département, partage et défend comme vous nos valeurs communes, celles qui fondent la République.**



**Jean-Pierre
GRAND**

63 ans - né à Montpellier

Maire de Castelnaud-le-Lez (depuis 1983)

Député de l'Hérault (2002-2012)

Conseiller Général (1989-2002)

Conseiller Régional (1992-1998)

Conseiller Municipal de La Cavalerie -
Aveyron (1977-1983)

Ancien membre de Cabinets (Président
de l'Assemblée Nationale et Ministres)

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Officier du Mérite Agricole

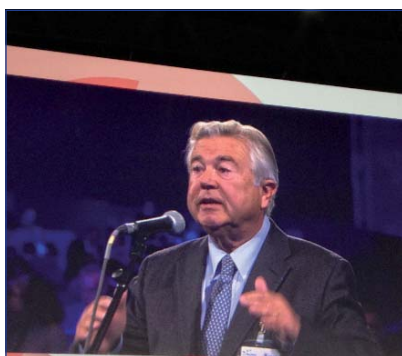
Chevalier des Palmes Académiques

Membre du comité directeur de
l'Association française du Conseil des
Communes et Régions d'Europe

*Merci pour votre confiance qui nous honore et nous engage.
Avec mon amicale sympathie.*

Jean-P. Grand

Nos principaux engagements



*Un élu écouté
au Congrès des Maires de France*

DÉCENTRALISATION – COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Lutter contre les textes de loi et décisions d'ordre réglementaires remettant insidieusement en cause les principes fondateurs et constitutionnels de la décentralisation en affaiblissant le fonctionnement de nos collectivités locales.
- S'opposer à la baisse actuelle des dotations financières de l'Etat aux collectivités territoriales et aux transferts de charges.
- Participer de manière active et constructive à l'examen de tous les textes.
- Aider à la réalisation de projets d'équipements portés par les petites et moyennes communes et intercommunalités.
- Défendre activement les services publics de proximité garants de l'égalité républicaine dans nos territoires.
- Mettre enfin en place un vrai et moderne statut de l'élu.

LA RÉFORME DES RÉGIONS EN QUESTION

La réforme des régions qui vient d'être votée n'aura de sens que si l'Etat donne à ces « super-collectivités », devenues d'une toute autre nature que les précédentes, tous les moyens institutionnels et financiers qu'exigent les défis qu'elles auront pour mission de relever.

Ces grandes régions, qui ne pourront pas être des collectivités de proximité, doivent avoir comme seules compétences l'action économique, les grandes infrastructures, l'enseignement supérieur et la formation. Ainsi le maintien du département dans ses missions cardinales se justifie (action sociale, collèges, réseau routier rural, aide aux communes).

Pour cela, il convient de donner à ces nouvelles régions et aux métropoles tous les moyens législatifs et réglementaires pour remplir leur mission d'acteurs majeurs du développement économique et de création d'emplois en partenariat avec les autres intercommunalités.

SOCIAL – SANTÉ PUBLIQUE – SOCIÉTÉ

Lutter contre la désertification médicale et garantir les services de proximité dans tous les territoires pour permettre de :

- Offrir une prise en charge médicale et paramédicale complète et permanente dans le cadre de maisons de santé.
- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, fragilisées ou en situation de handicap par le service à la personne et le développement des nouvelles technologies numériques de surveillance.
- Stimuler la solidarité de proximité pour lutter contre l'isolement.



ÉCONOMIE – AGRICULTURE – ENVIRONNEMENT – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Défendre notre agriculture et notre pêche (viticulture, conchyliculture, oléiculture, maraîchage, arboriculture, céréales, élevage...) en liaison avec leurs organisations professionnelles.
- Soutenir notre tissu économique (industrie, commerce, artisanat, bâtiment, travaux publics...) en liaison avec leurs organisations professionnelles.
- Veiller aux décrets et normes qui impactent la vie nationale et en particulier ceux qui transposent de façon maximaliste les directives européennes.
- Agir en faveur de l'emploi, en particulier pour le développement de la formation professionnelle et de l'apprentissage.
- Protéger et valoriser notre exceptionnel patrimoine naturel héraultais.
- Préserver nos précieuses ressources en eau en refusant par exemple l'extraction du gaz de schiste.
- Développer et soutenir l'attractivité touristique de notre département, créatrice de nombreux emplois.
- Obliger l'extension du service universel à l'internet haut débit et à la téléphonie mobile pour une meilleure couverture de notre territoire et notamment dans les hauts cantons du département.
- Agir contre les effets des catastrophes naturelles, pour leur reconnaissance et leur indemnisation rapides (inondations, coulées de boues, crues, érosion marine, mouvements de terrain, sécheresses...).
- Revoir la loi Dufloc (ALUR), en particulier en rétablissant les surfaces minimales constructibles et le COS.
- Adapter la « loi littoral » devenue source de difficultés inextricables et de conflits administratifs inutiles pour les communes concernées, tout en préservant ses principaux fondements.



*Un parlementaire expérimenté
à la tribune de l'Assemblée Nationale*



*Un élu de proximité
à la rencontre des citoyens*

TRADITIONS – PATRIMOINE – CULTURE

- Défendre et protéger nos traditions locales, héritage sacré de notre culture et de notre histoire Languedociennes.
- Soutenir les maires dans leur volonté de maintenir nos fêtes locales et festivals malgré toutes les difficultés rencontrées.
- Aider les communes et les intercommunalités, en particulier les plus petites, à trouver les moyens financiers pour entretenir et sauver leur patrimoine.



Une équipe d'élus locaux compétente, expérimentée, enracinée

2 | Agnès ROUVIÈRE-ESPOSITO



45 ans - Née à Montpellier
Maire de BUZIGNARGUES
depuis 2001
Conseillère communautaire
Vice-présidente du syndicat des
eaux Garrigues Campagne
Fonctionnaire territoriale -
Viticultrice

“ Jean-Pierre GRAND a été notre Député. Il connaît bien notre territoire et nous a toujours soutenus dans nos projets communaux. La ruralité est au cœur de ses réflexions. ”

3 | Robert GÉLY



54 ans - Né à Béziers
Maire de LIEURAN-LÈS-BÉZIERS
depuis 2008
Vice-Président de l'Agglomération
Béziers Méditerranée
en charge des finances
Comptable

“ Mon engagement sur la liste d'Union Républicaine me permet d'aller à la rencontre de nombreux élus de toutes sensibilités, c'est une démarche utile et enrichissante. ”

4 | Yvelise DESCAMPS



36 ans - Née à Béziers
Maire de DIO ET VALQUIÈRES
depuis 2014
Secrétaire de Mairie

“ Elue des hauts cantons, confrontée aux problématiques spécifiques de zones de montagne, l'action et le soutien parlementaire sont pour nous très importants. ”

5 | Bruno ENJALBERT



50 ans - Né à Béziers
Maire de SAINT-CHINIAN
depuis 2014
Conseiller communautaire
Médecin

“ Avec sa capacité à rassembler, son efficacité reconnue, Jean-Pierre GRAND sera un Sénateur d'action pour tous les élus avec le souci constant de l'intérêt général. ”

6 | Edith FABRE-PALAU



76 ans - Née à Pézenas
Adjointe au Maire de PÉZENAS
depuis 1995
Conseillère communautaire
Directrice d'école en retraite

“ Défendre nos collectivités locales, c'est aussi savoir choisir nos représentants au Sénat. C'est l'esprit de mon engagement sur cette liste. ”

POUR NOUS JOINDRE

29, RUE JULES FERRY
34170 CASTELNAU-LE-LEZ

www.jeanpierregrand.fr
senatoriales@jeanpierregrand.fr

06 58 92 03 84